



LA GRIMPÉE DU LOUP Mercredi 11 janvier 2012

Situé dans le massif des Aravis, le départ de la 8ème Grimpée du Loup se fera au centre de la station de la Clusaz, en individuel toutes les 20 secondes et l'arrivée au sommet du Crêt du Merle sur le massif de l'Aiguille.

La course se déroulera sur l'enchaînement d'une montée sur le massif de Beauregard, d'une descente et d'une seconde montée sur le massif de l'Aiguille. Les cadets feront uniquement la montée du Massif de l'Aiguille (deuxième partie du parcours).

Le choix de la station et du Club des Sports de La Clusaz d'organiser une course de ski alpinisme se fait dans la continuité de sa politique d'être proche de la nature, de sensibiliser les gens à l'environnement et à leur bien être. De plus, le ski alpinisme est une tradition montagnarde.

Le repas sera servi en altitude au restaurant "Chez Arthur" et les compétiteurs redescendront ensuite sous leur propre responsabilité, le parcours sera jalonné.



Club des Sports

Date : Mercredi 11 janvier 2012
5ème étape du "Mountain Ski Tour 2012" (Les Carroz, Les Contamines, le Mont Saxonnex, Chamonix, Flaine, Morillon, Praz de Lys, Romme sur Cluses, Megève, Praz/Arly, Les Houches, Morzine Avoriaz, Bernex et Châtel)

Départ : Au centre de la station en individuel toutes les 20 secondes à partir de 19h00 avec les cadettes et cadets puis les V3H, V2H, Vétérans Dames, Seniors Dames, V1H, Juniors Hommes et Seniors Hommes.

Arrivée : Le Crêt du Merle (altitude 1500m)
Dénivelé : 530m en D+ (60 m +470m)
Et 60 m en D-
Cadets : 470m en D+

Nombre de participants limité à 200.

Renseignements et inscriptions :
Club des Sports de La Clusaz
B.P 10
74220 LA CLUSAZ
Tél : 04 50 32 69 50
Fax : 04 50 32 69 51
E-mail : info@club-laclusaz.com



Club des Sports

LA GRIMPÉE DU LOUP

Mercredi 11 janvier 2012



REGLEMENT

Article 1.

L'épreuve de "La grimpe du Loup" comptant pour le 9^{ème} MOUNTAIN SKI TOUR est organisée par le Club des Sports de La Clusaz, le mercredi 11 janvier 2012.

Article 2.

Modalités d'inscription et tarifs :

- Les concurrents doivent être soit en possession de la licence FFME soit d'une carte FFCAM visée par un médecin.
- Les non-licenciés pourront participer à l'épreuve en souscrivant la licence journée FFME au prix de 6 € auprès du Club des Sports et devront, au préalable, fournir **un certificat médical de non contre indication à la pratique du ski alpinisme en compétition**, datant de moins d'un an.
- Les mineurs devront être en possession d'une autorisation parentale.
- En l'absence des documents précités, l'inscription sera refusée.
- L'inscription sera prise en compte à réception du montant de l'inscription joint au bulletin d'inscription officiel dûment rempli et signé, avant mardi 10 janvier 18h00, à concurrence de 200 participants, au Club des Sports de La Clusaz.
- Le montant de l'inscription est de 22 € et de 15 € pour les cadets.

Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

Inscription possible sur www.club-laclusaz.com

Article 3.

Matériel :

- Le matériel autorisé est celui utilisé dans les compétitions officielles de ski de montagne : skis de 50mm de largeur sous le pied avec carres métalliques sur toute la longueur.
 - Le port de la lampe frontale est obligatoire. (course nocturne)
 - Le port du casque est obligatoire.
 - Matériel de rechange : chaque concurrent devra déposer auprès de l'organisateur un sac pour ses vêtements de rechange et vêtements chauds avant 18h45.
- Il incombe à chaque participant de mettre son nom ou une marque sur son sac.
- Aucune assistance extérieure pendant la course n'est autorisée (particulièrement au "rephocage" pour la 2ème montée).

Article 4.

Départ :

Toutes les 20 secondes à partir de 19h00 avec les cadettes et cadets puis les V3H, V2H, Vétérans Dames, Seniors Dames, V1H, Juniors Hommes et Seniors Hommes.

Article 5.

Assurance :

Le Club des Sports de La Clusaz organisateur de LA GRIMPÉE DU LOUP a souscrit auprès de la compagnie AXA, un contrat d'assurance n°1462723801, garantissant sa responsabilité civile d'organisateur.

Article 6.

Restauration et résultats :

À l'issue de l'épreuve les participants recevront une contremarque pour le repas servi au restaurant "Chez Arthur"

Le repas sera suivi de la remise des prix.

Les résultats de l'épreuve "la Grimpe du Loup" seront disponibles sur les sites www.mountainskitour.com et www.club-laclusaz.com.

Le classement général du Mountain Ski Tour sera aussi disponible sur le site. www.mountainskitour.com
Fermeture du restaurant à 23h00.

Retour station :

Un parcours sera jalonné.

Les participants redescendront sous leur propre responsabilité.

Article 7.

Les catégories

Dames :

Cadettes : nées en 95 - 96 - 97
Juniors : nées en 92 - 93 - 94
Seniors : nées de 73 à 91
Vétérans : né en 1972 et avant

Hommes :

Cadets : nés en 95 - 96 - 97
Juniors : nés en 92 - 93 - 94
Seniors : nés de 73 à 91
Vétérans 1 : nés de 63 à 72
Vétérans 2 : nés de 53 à 62
Vétérans 3 : nés en 1952 et avant.

Article 8.

Les participants autorisent l'organisation à utiliser leur image sur tout support de communication.

Le Club des Sports se réserve le droit de modifier le parcours et le règlement en cas de force majeure.

Bulletin d'inscription "La Grimpe du Loup 2012"

ATTENTION : Clôture des inscriptions le mardi 10 janvier 2012 à 18h00 - LIMITATION A 200 INSCRIPTIONS

Nom Prénom

Date de naissance ____/____/____ Sexe Nationalité :

Adresse Téléphone

Code postal Localité Pays Adresse e-mail :

Etes vous inscrit sur le site www.mountainskitour.com oui non Avez-vous participé à une course du Challenge 2012 oui non

Assurances (cocher la case correspondante)

- Licence FFME : N° de licence
- Carte FFCAM : N° Club
- Licence Découverte journée en vente : 6,00 € Club

Joindre au bulletin :

- La somme de 22 € pour les adultes, 15 € pour les Cadets + 6 € par personne si non licencié. (Chèque à l'ordre du Club des Sports de La Clusaz)
- La photocopie soit : de la licence FFME, de la carte FFCAM visée par un médecin, soit d'un certificat médical autorisant la pratique du ski alpinisme en compétition datant de moins d'un an pour les personnes prenant une licence découverte journée.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et avoir présenté à l'organisation un certificat médical de non contre-indication à la compétition de ski, alpinisme en compétition datant de moins d'un an.

Date :

Signature :

